

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques (36350)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques (36350)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	191	138	138	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques (36350)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	40	30	30	0	0 %
			Masculin	151	108	108	5	100 %
			Total	191	138	138	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques (36350)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	23	3	3	0	0 %
				AB	51	37	37	2	40 %
				B	66	58	58	2	40 %
				TB	37	36	36	1	20 %
				TBF	5	4	4	0	0 %
				Total	183	138	138	5	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques (36350)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	164	128	128	3	60 %
			En réorientation	18	9	9	1	20 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	20 %
			Total	191	138	138	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques (36350)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	89	64	64	2
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	73	62	62	3
			Autres doublettes	16	10	10	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - CUPGE - Parcours Informatique / Mathématiques (36350)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	50 %	47,1 %	47,1 %	40 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	41 %	45,6 %	45,6 %	60 %
		Autres doublettes	9 %	7,4 %	7,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bases scientifiques solides	Notes en Mathématiques	Essentiel
	Bases scientifiques solides	Notes en Physique-Chimie /Numérique et sciences informatiques/Sciences de l'ingénieur /Sciences de l'ingénieur et sciences physiques/Sciences de la vie et de la terre	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à s'organiser et à fournir le travail nécessaire à sa réussite	Fiche Avenir - Champ "Avis sur la capacité à réussir"	Essentiel
	Capacité à s'organiser et à fournir le travail nécessaire à sa réussite	Fiche Avenir - Champ "Méthode de travail"	Très important
Savoir-être	Travailler en autonomie	Fiche Avenir - Champ "Autonomie"	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation : adéquation entre le projet professionnel et la formation proposée ainsi que la motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absence de la spécialité Mathématiques est éliminatoire.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'a pas été pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est réunie pour étudier le pré-classement généré à partir de l'outil d'aide à la décision : elle y a apporté les modifications qu'elle a jugées nécessaires dans le souci d'équité de traitement. Elle s'est en particulier attachée à respecter l'équilibre entre les « anciens baccalauréats » et la « série générale ». En séance, les candidatures pour lesquelles n'avait pu être obtenu de rang (faute de notes, en particulier dans le cas de parcours atypiques ou ré-orientations) ont été scrupuleusement analysées et ont été intercalées dans le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission attire l'attention du candidat sur le contenu de sa lettre de motivation : il doit expliquer son intérêt pour une inscription en CUPGE et sa cohérence avec son projet professionnel. Cette argumentation est d'autant plus attendue dans le cas d'un parcours atypique, qui a par exemple amené le candidat à être déscolarisé l'année de son vœu dans PARCOURSUP.

Signature :

David MENIER,
Président de l'établissement Université de Bretagne
Sud - Site de Vannes